



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 5 mars 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

La demande concerne le lot 3 388 393 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 101, rue du Grand-Duc. Le demandeur fait une demande de dérogation mineure (règl. 595-2007) afin de réduire la marge de recul latérale minimale pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

Règlement de zonage n°	Norme du règlement	Marge de recul arrière projetée	Dérogation demandée
590-2007	4 mètres	3.30 mètres	0.70 mètre

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 février 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans le journal local L'Apollinairois, édition de février 2018.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 février 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!